MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 98 (1998), p. 31-56

Susanne Bickel, Marc Gabolde, Pierre Tallet

Des annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	
9782724711288	*Karnak-Nord XI*	Colin Hope

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Des annales héliopolitaines de la Troisième Période intermédiaire

Susanne BICKEL, Marc GABOLDE, Pierre TALLET

AU Xe SIÈCLE de notre ère, les constructeurs du rempart de l'ancienne ville du Caire qui s'étend entre Bab al-Nasr et Bab al-Futuh ont emprunté les pierres des nombreux sites antiques qui se trouvaient à proximité de leur capitale. La liste de ces remplois a été dressée de façon succincte par Creswell dans sa présentation des constructions fatimides du Vieux Caire : on y trouve essentiellement des blocs du Nouvel Empire, mais aussi quelques témoignages plus tardifs [1]. Un document particulièrement instructif peut maintenant être ajouté à cet inventaire : il s'agit d'un bloc de calcaire blanc, encore en place, qui fait partie de l'extrados de la voûte d'un escalier sur la plate-forme de Bab al-Nasr [voir fig. 1 et 16]. Le texte qui y figure est si érodé qu'il semble avoir jusqu'à présent échappé à l'attention des chercheurs. Il est également possible que cette inscription ait été masquée au sein de la construction jusqu'à une date récente, certains blocs délités ayant été éliminés il y a peu lors d'une restauration de cette partie de la muraille.

Longue de 104 cm, large de 64 cm et épaisse de 36,5 cm, cette pierre porte un texte hiéroglyphique écrit de gauche à droite et disposé en deux lignes horizontales qui séparent elles-mêmes deux sections écrites en colonnes d'une largeur de 2,5 cm chacune. De l'inscription placée au-dessus des deux lignes, seules les traces de quelques signes subsistent. Sur le bas et les deux côtés courts du bloc, la surface de la pierre a disparu à la suite de sa réutilisation. Il ne reste donc, conservée de façon partielle, que la partie centrale de l'inscription sur une

1 K.A.C. CRESWELL, *The Muslim Architecture of Egypt*, Oxford, 1952, p. 195-196, mentionne dans le secteur de Bab al-Futuh, des blocs de Ramsès II, Thoutmosis IV et Aménophis III, et dans le secteur de Bab al-Nasr, à proximité de l'emplacement du bloc dont il est question dans cet article, une scène de fête-*sed* (nº i) qu'il date de la XIXe dyn. (voir aussi P. MUNRO, *ZÄS* 86, 1961). On peut sans doute rajouter à sa liste le cartouche d'Ahmosis (G. DARESSY, *ASAE* 12, p. 285), que l'on aperçoit à l'ouest de Bab al-Futuh, à l'intérieur du rempart, ainsi qu'une série de *talatates* d'Akhenaton serties dans la muraille et le coffrage des minarets de la mosquée Al-Hakim (L. HABACHI, *BÄBA* 12, 1971, p. 37-41. H.S.K. BAKRI, *CdE* 47, 1972, p. 61-62). Malgré la datation Nouvel Empire qui est proposée, les numéros vi et vii de Creswell sont peut-être des blocs de l'Ancien Empire, le nº vi étant une assez célèbre représentation d'hippopotame, peut-être initialement incluse dans le programme iconographique d'un temple (A. BEHRMANN, *Das Nilpferd in der Vorstellungswelt der Alten Ägypter* I, Francfort, 1989, Doc. 63). À côté de ceux-ci se trouve un bas-relief (nº viii) dont le style rappelle en revanche clairement l'époque saïte : il s'agit d'une scène d'offrandes figurant des bœufs et des porteurs de gomme-*kemyt* (*CdE* 11, 1936, p. 470-471).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

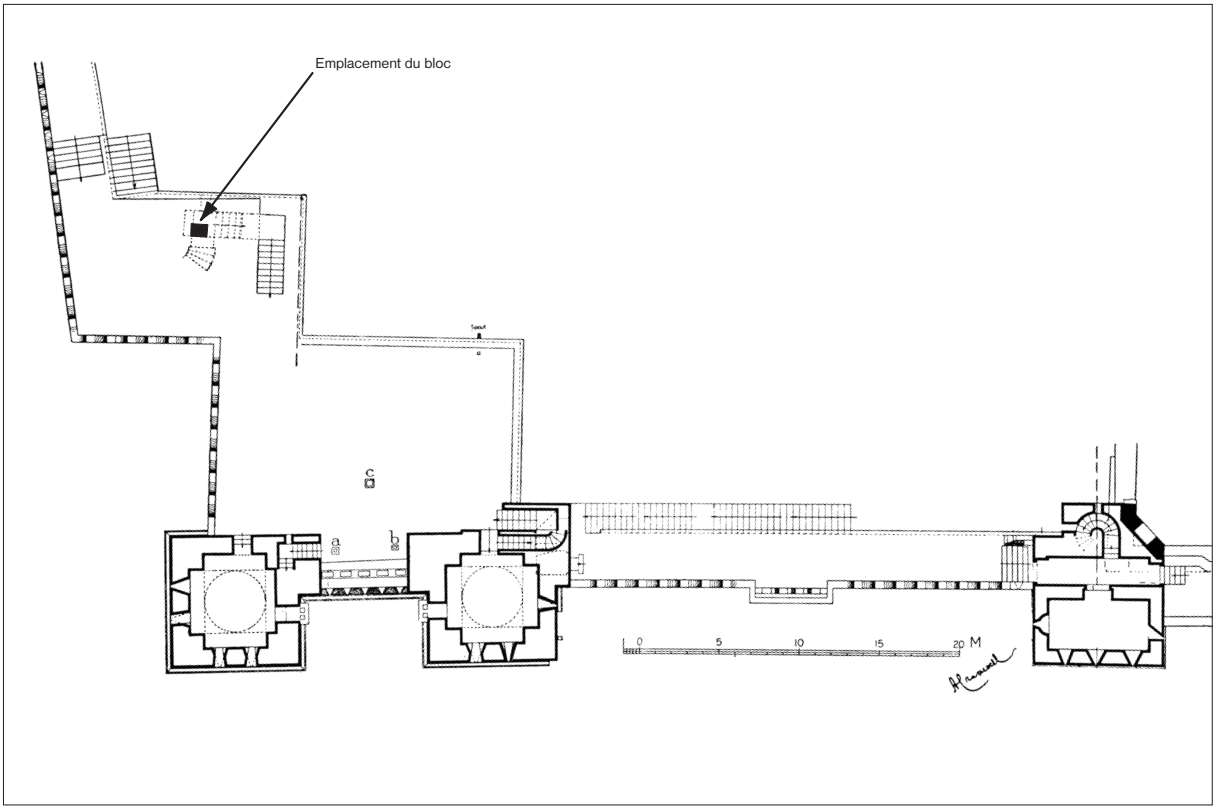

Fig. 1. Croquis de situation du bloc (d'après K.A.C. Creswell, *The Muslim Architecture of Egypt*, Oxford, 1952, fig. 83).

largeur d'environ 25 colonnes. Le bloc entier devait comporter quelque quarante colonnes, qui s'arrêtaient au-dessus d'un trait incisé à 13 cm du bord inférieur (conservé sous les colonnes 27-29) [fig 2-3 et relevé du texte, fig. 4]. La présence, en haut des colonnes 19 et 22, de deux années de règne, la quatrième et la cinquième d'un roi dont les cartouches ont été martelés, montre clairement que ce document est un fragment d'annales dont il est difficile d'estimer l'extension originelle.

Texte et traduction

Du texte très effacé qui se situe au-dessus des deux lignes et qui devait certainement faire partie de la même inscription, trop peu est conservé pour permettre plus que la lecture de signes épars. La disposition de ceux-ci suffit cependant à montrer qu'il s'agissait d'un texte en colonnes, comme dans la section inférieure. Au niveau de la colonne 16, on reconnaît la forme d'un cartouche martelé, qui se distingue très clairement de tous ceux de la partie inférieure par la densité des signes que l'on y devine encore, sans pouvoir les déchiffrer. Deux autres éléments sont identifiables : colonne 10, les signes et, à la colonne 19, probablement les déterminatifs du nom d'une déesse.

La section suivante (lignes et colonnes), bien que conservée de façon inégale, permet de donner de l'ensemble du texte une traduction suivie.

BIFAO 98 (1998), p. 31-56 Susanne Bickel, Marc Gabolde, Pierre Tallet
Des annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

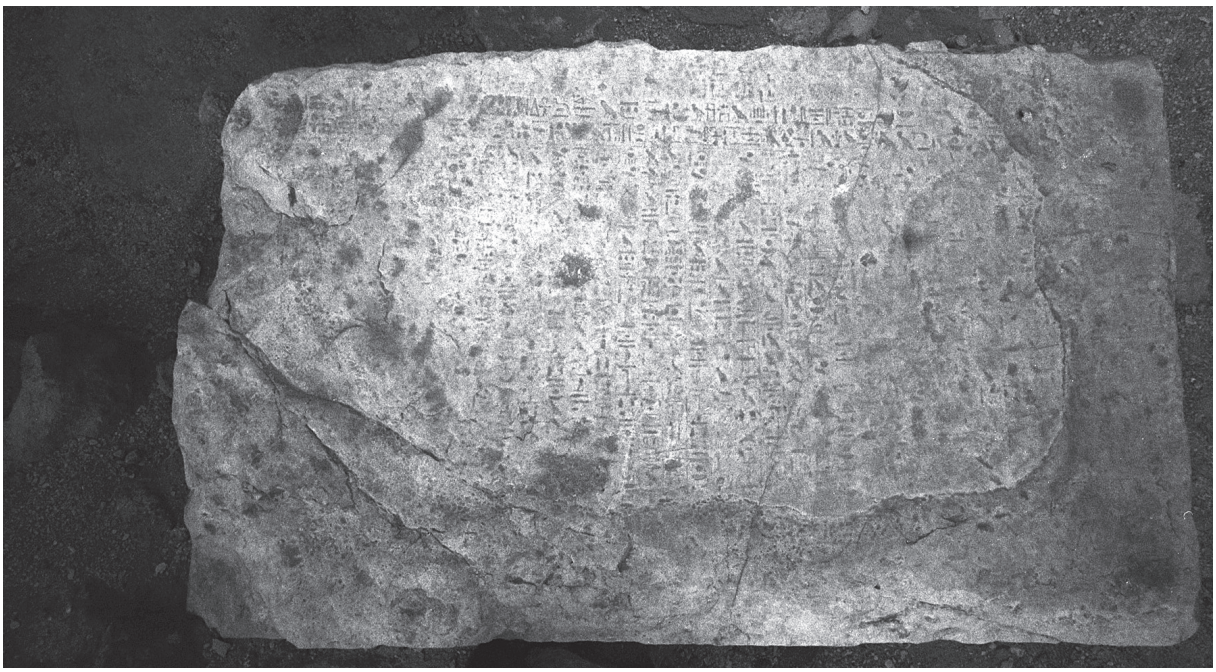

Fig. 2. Vue d'ensemble du bloc.

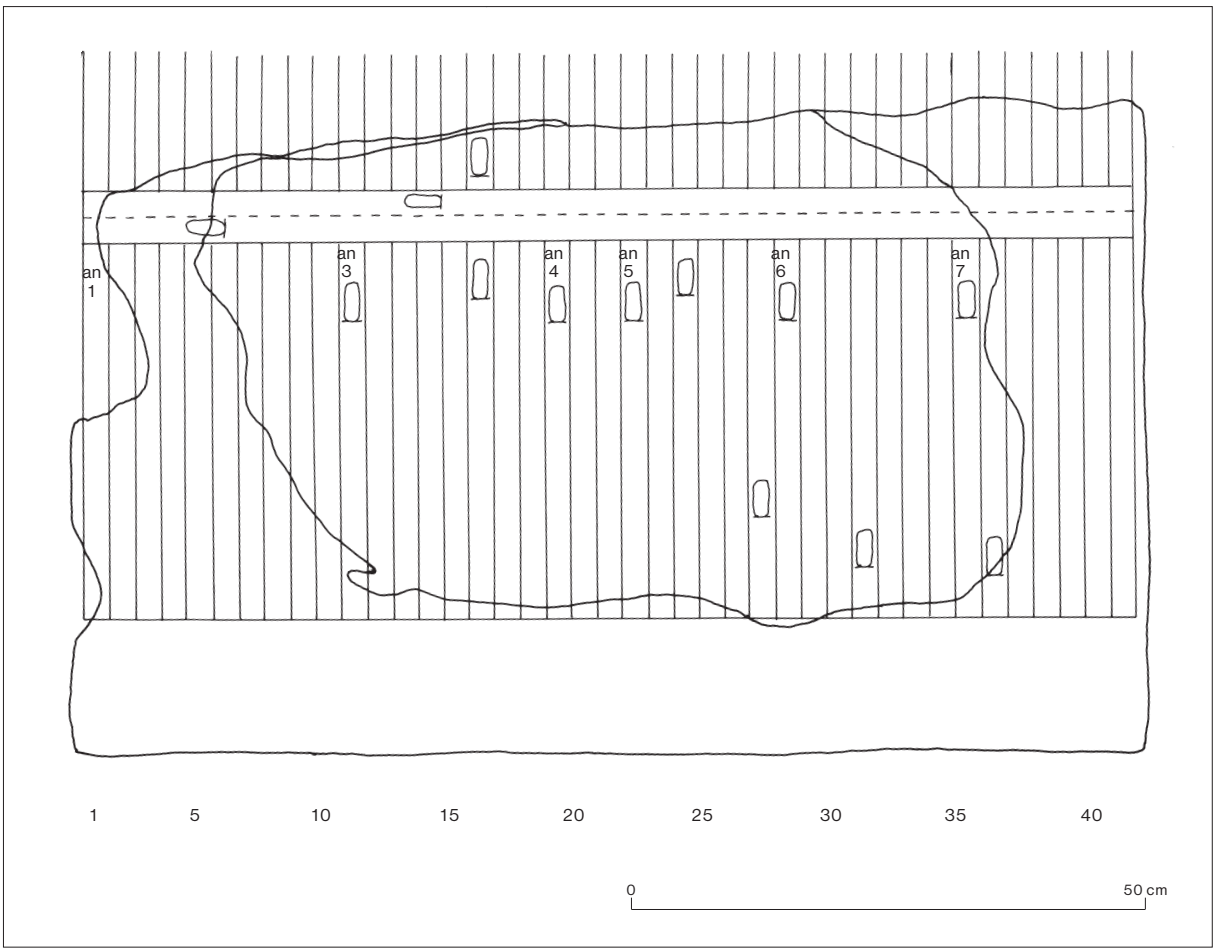

Fig. 3. Croquis de restitution.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 4. Relevé du texte.

BIFAO 98 (1998), p. 31-56 Susanne Bickel, Marc Gabolde, Pierre Tallet
Des annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

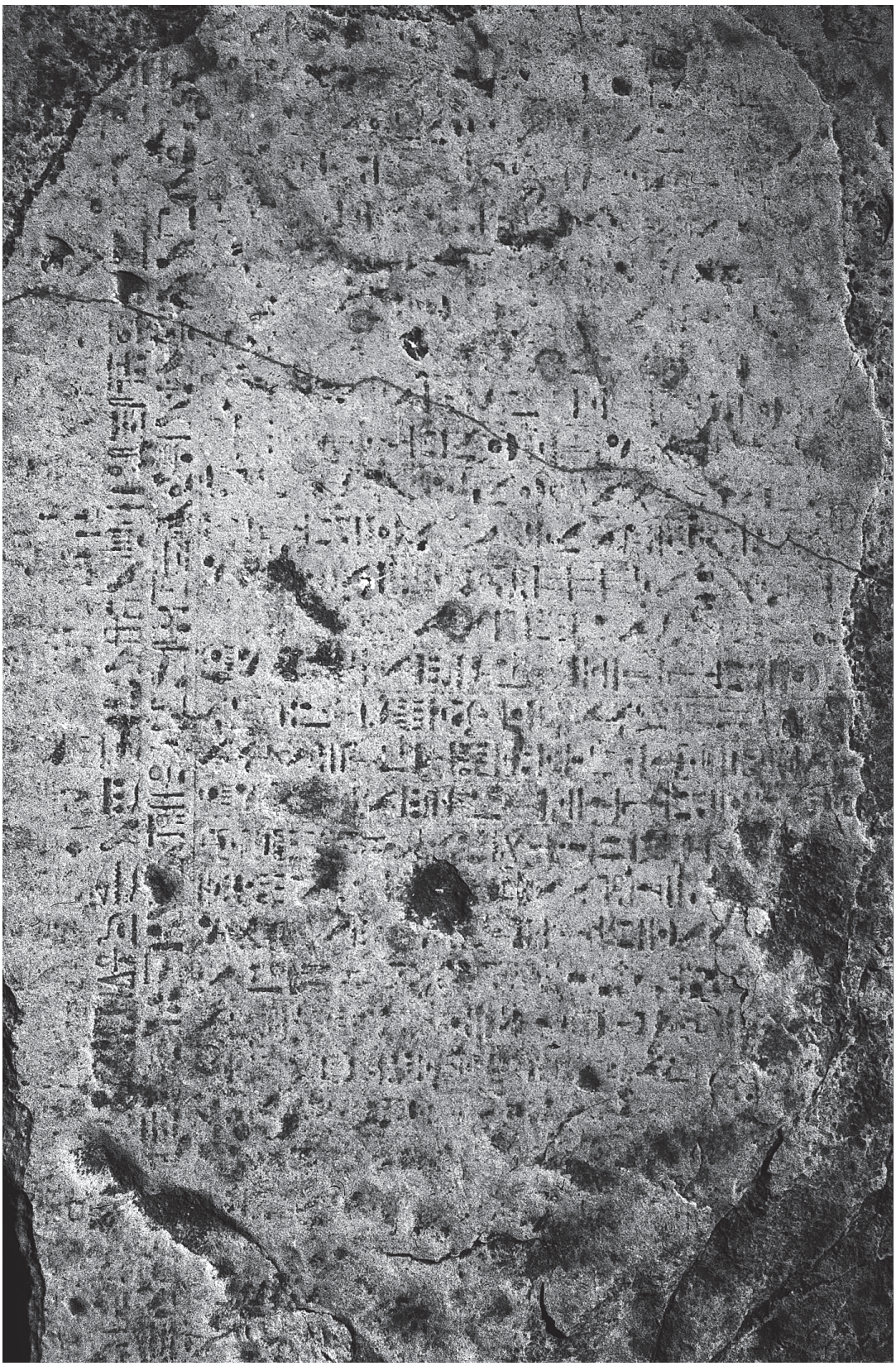

Fig. 5. Vue d'ensemble de l'inscription.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Translittération

lignes

1 *... sꜣ Rˁ([Pꜣmy])| dj ˁnḫ ḏt jr.n=f m mnw=f n bꜣw Jwnw nbw ḥwt-ˁꜣt m-ḫnt Jwnw smnt n=sn ḥtp-nṯr n rˁ nb ḥb nb n ḥwt-ˁꜣt m ꜣwt ḏt... ḥꜣw=sn mj Rˁ [ḏt]*

2 *...)| ˁnḫ ḏt [wn wḏ=f]... ḥwt [-nṯr] n jtw=f r [m]rr=f jrt ḥtp-nṯr n bꜣw Jwnw m [wḥ]m wḥm-sp-sn rnpt rnpt ḫft mꜣ ḥm=f ḫt=f sḥtp.n ḥm=f t-nt ḥꜣw ḥr wdnw m-ḥꜣw wnt jm m-bꜣḥ jm n rˁ nb ...*

colonnes

11 *[ḥꜣt]-sp [3 sꜣ] Rˁ...*

12

13 *... [dbn] 20... ...m Jwnw n...*

14 *ꜣḫt dbn ... r 4... n nb... nb Ḏw-(?) ... prr [m]...*

15 *ḥry-jb ... Ḥtpt...*

16 *sꜣ Rˁ ([Pꜣmy])| jr.n=f m mnw=f n..... smnt n[=f] ḥtp-nṯr n rˁ nb m...*

17 *n swt ḥqꜣt 15 ... prr m tꜣ ˁt n jnnt*

18 *ḥḏ dbn 36 [ḥr ḥ]trj=f nwj n pꜣ ḥḏ psj mrw r [...]*

19 *ḥꜣt-sp 4 sꜣ Rˁ ([Pꜣmy])| jr.n=f m mnw=f n bꜣw Jwnw smnt n=sn ḥtp-nṯr n rˁ nb... pr[r]*

20 *m tꜣ mꜣwt mḥt ḥḏ dbn 17 n ... jr n ḥḏ dbn 20 prr m...*

21 *tꜣ ḥwt-ˁꜣt [ḫn]tt Jwnw [s]r 9 n tp-ꜣbd prr m tꜣ jst r ḫꜣwt-nṯr ˁꜣbt [ˁꜣt]*

22 *ḥꜣt-sp 5 sꜣ Rˁ ([Pꜣmy])| jr.n=f m mnw=f n bꜣw Jwnw smnt n=sn ḥtp-nṯr n rˁ nb...*

23 *... prr m nꜣ šˁꜣw n Rˁ m ḏ[dt ḥm]=f dj ˁnḫ ḏd wꜣs mj Rˁ [ḏt]*

24 *sꜣ Rˁ ([Pꜣmy])| jr.n=f m mnw=f n Tm ḥry-jb njwt=f n psḏt ˁꜣt m Jpt smn[t]*

25 *n=sn ḥtp-nṯr n rˁ nb m-[ḥꜣ]w wnt jm m-bꜣḥ nt...*

26 *ʔ ḫmt ḥnqt... jm rˁ nb prr m pꜣ...*

27 *... [smnt] n=sn ḥtp-nṯr jm rˁ nb jrt.n=sn sꜣ Rˁ (Pꜣmy)| [dj] ˁnḫ [ḏd wꜣs mj Rˁ ḏ]t*

28 *[ḥꜣt-sp 6] sꜣ Rˁ ([Pꜣmy])| [jr.n=f] m mnw=f n bꜣw Jwnw smnt n=sn ḥtp-nṯr n rˁ nb...*

29

30 *rˁ nb*

31 *sꜣ Rˁ (Pꜣmy)|*

32 *smnt n=f ḥtp-nṯr... prr m*

33 *...r? t...? ḫ[mt ḥ]nqt*

34

35 *[ḥꜣt]-sp [7] sꜣ Rˁ ([Pꜣmy])| [jr.n=f] m mnw[=f*

36 *([Pꜣmy])|*

BIFAO 98 (1998), p. 31-56 Susanne Bickel, Marc Gabolde, Pierre Tallet
Des annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

TRADUCTION

lignes

1 ...le fils de Rê ([Pamy]) doué de vie éternellement. Il a fait comme dotation [(a)] pour les Baou d'Héliopolis, les seigneurs du Grand-Temple qui domine Héliopolis, l'établissement de leur offrande quotidienne et [pour] chaque fête du Grand-Temple [(b)] à jamais [...] auprès d'eux comme Rê [éternellement].

2 ...) vivant éternellement, son [ordre] fut [d'enrichir ?] le temple de ses pères selon son désir de constituer une offrande pour les Baou d'Héliopolis en procédant à son renouvellement d'une année sur l'autre [(c)], après que sa majesté a constaté son état. Sa majesté a donc pourvu aux dépenses occasionnées par les offrandes, surpassant ce qui existait là auparavant, là pour chaque jour [(d)].

colonnes

11 [An 3, le fils de] Rê...

12

13 ... 20 [deben]... ... à Héliopolis pour...

14 le champ de [x] deben un quart seigneur de... issu [de]...

15 qui réside dans... de Hetepet...

16 le fils de Rê ([Pamy]) a fait comme dotation pour... l'établissement de son offrande quotidienne consistant en (?)...

17 de blé 15 mesures-*heqat* [(e)]... issu du département des approvisionnements...

18 argent 36 deben [constituant] son revenu fourni en argent [(f)] ; mets cuits dont la bouche se délecte [(g)]...

19 An 4, le fils de Rê ([Pamy]) a fait comme dotation pour les Baou d'Héliopolis l'établissement de leur offrande quotidienne : céréales-[x] issues

20 des basses-terres du nord [(h)] ; argent 17 deben... ce qui fait : argent 20 deben, issu de [... [(i)] pour]

21 le Grand-Temple [qui domine [(j)]] Héliopolis ; 9 oies pour la fête du début du mois issues de l'atelier pour l'autel divin et la [grande] offrande...

22 An 5, le fils de Rê ([Pamy]) a fait comme dotation pour les Baou d'Héliopolis l'établissement de leur offrande quotidienne...

23 ... issu des greniers de Rê [(k)] sur ordre de sa [majesté] doué de vie, stabilité, puissance comme Rê [éternellement].

24 Le fils de Rê ([Pamy]) a fait comme dotation pour Atoum qui réside dans sa ville et pour la grande Ennéade dans Ipet l'établissement

25 de leur offrande quotidienne surpassant ce qui existait là auparavant concernant...

26 de la boisson-*khemet*, de la bière... là quotidiennement issu de...

27 ... [l'établissement] de leur offrande quotidienne c'est ce qu'a fait pour eux le fils de Rê (Pamy) [doué] de vie [stabilité, puissance comme Rê] éternellement.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

28 [An 6], le fils de Rê ([Pamy]) a fait comme dotation pour les Baou d'Héliopolis l'établissement de leur offrande quotidienne...

29

30

31 ... le fils de Rê (Pamy)

32 l'établissement de son offrande ... issu de...

33 ... du pain, ... de la boisson-*khemet*, de la bière...

34

35 An [7], le fils de Rê ([Pamy]) [a fait] comme dotation...

37 ([Pamy])

a. Sur cette expression attestée dès la pierre de Palerme, cf. E.W. Castle, « The Dedication Formula *ir.n.f m mnw.f* », *JEA* 79, 1993, p. 99-120 et *JEA* 80, 1994, p. 187-191. L'auteur insiste sur le sens emphatique : « c'est son monument qu'il a fait pour x ». « L'extraposition frontale » du nom royal s'expliquerait par l'origine de cette formule dans des listes royales et les annales. Voir aussi J.-M. Kruchten, « Deux cas particuliers de phrase coupée », *JEA* 82, 1996, p. 51-60.

b. La colonne horizontale du signe *ḫwt-ʿɜt* est systématiquement écrite à l'envers. Le même phénomène s'observe aussi dans le signe-*ḥ* de la ligne 2 et dans plusieurs groupements de signes (cf. n. **k**). Ces inversions reflètent certainement la difficulté qu'éprouvaient les scribes à convertir un modèle hiératique en un texte écrit de façon beaucoup moins courante de gauche à droite.

c. La compréhension de cette expression inhabituelle est rendue plus difficile par l'existence d'une petite lacune entre les deux signes *m*. Il nous semble qu'il faut transcrire ici *m wḥm wḥm-sp-sn*, en restituant le signe . Le déterminatif de l'abstrait se rattache quant à lui au premier *wḥm*. Il s'agit sans doute d'une formule tautologique, que l'on pourrait traduire littéralement par « renouveler le renouvellement ». La lecture des deux signes pose également problème : plusieurs possibilités pourraient être envisagées. On pourrait lire *tr n rnpt* (au temps <prévu> de l'année, *Wb* V, 315, 15), ou encore *snf* (l'année précédente, *Wb* IV, 162, 12-14) une graphie de ce mot avec redoublement du signe initial ( ) étant bien attestée au Nouvel Empire. Il nous semble cependant que, pour la compréhension du texte, il est préférable de lire ici *rnpt rnpt*, litt. d'année en année, d'une année sur l'autre, le texte dressant la liste d'attributions annuelles. Nous aurions alors la graphie très succincte (P. Wilson, *A Ptolemaic Lexikon*, *OLA* 78, 1997, p. 585-586) d'une formule que l'on trouve de façon plus développée dans le P. Harris I, 34b 10-11, toujours dans le contexte de l'offrande divine [2].

2 P. Grandet, *Le Papyrus Harris* I/1, *BdE* 109, 1994, p. 271.

BIFAO 98 (1998), p. 31-56 Susanne Bickel, Marc Gabolde, Pierre Tallet
Des annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d. *t-nt ḥɜw* : litt. « ce qui concerne les dépenses ». Pour *ḥɜw* avec le sens de dépenses voir en dernier lieu Y. Koenig, *Hommages Sauneron* I, *BdE* 81, 1979, p. 210, n. ff. Sur la signification de la formule *m ḫɜw wnt jm*, voir tout particulièrement P. Vernus, *Essai sur la conscience de l'Histoire en Égypte ancienne*, Paris, 1995, p. 92-95. Le deuxième *jm* semble ici superflu.

e. Sur cette mesure cf. H. Altenmüller, A. Moussa, « Die Inschrift Amenemhets II. aus dem Ptah-Tempel von Memphis », *SAK* 18, 1991, p. 41-45.

f. La lacune semble pouvoir être entièrement comblée par une graphie développée de *nwj* (?) qui doit ici prendre le sens de « fournir » (cf. D. Meeks, *AnLex* III, 79.1487). L'article *pɜ* avant *ḥḏ* indique que l'argent est considéré en tant qu'étalon (cf. *Wb* III, 210, 3).

g. Cette séquence est très difficilement discernable. On lit clairement *mrw r* juste avant la lacune finale. Il s'agit donc vraisemblablement de choses agréables au goût : les signes qui précèdent pourraient correspondre au mot , *psj* (litt. mets cuits, à moins qu'il ne s'agisse d'une sorte de pain ?). Sur ce terme, voir en particulier U. Verhoeven, *Grillen, Kochen, Backen*, Bruxelles, 1984, p. 101, qui note que le cuit est rarement évoqué comme offrande, le grillé lui étant préféré. Cf. cependant *ibid.*, p. 120, pour une mention du cru et du cuit sur l'autel de Rê (XVIII^e^ dyn.).

h. Le nom de la céréale qui devait apparaître ici est perdu, mais le texte est suffisamment préservé pour montrer que la quantité de ce produit n'était pas spécifiée, à la différence de ce que l'on observe dans la plupart des autres entrées du document. La somme d'argent mentionnée immédiatement après dans le texte (col. 20) ne peut pas non plus être considérée comme une estimation de la valeur de ces livraisons : il s'agit clairement d'une entrée indépendante, qui a sa propre provenance (*prr m...*).

i. Seul un quadrat est disponible pour écrire le nom de l'institution émettrice ; on peut donc penser à *pr-ḥḏ* « trésor » ou à *pr-nsw* « centre administratif ».

j. La restitution s'appuie sur l'expression semblable de la ligne 1 : *ḫwt-ʿɜt m-ḫnt Jwnw*.

k. Pour une graphie très voisine du mot *šʿɜw*, cf. A.H. Gardiner, *AEO* II, p. 212*, n° 438. À deux reprises, on observe ici des inversions de signes : à la fin du mot *šʿɜw* et dans le nom de Rê (cf. n. **b**), l'unité précédant dans les deux cas un signe qu'elle devrait suivre.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Datation du monument

La datation exacte de cette inscription est difficile, car tous les noms royaux ont été effacés. Un examen attentif montre cependant que la plupart des cartouches commençaient par le signe *pꜣ*. Or, de tous les noms de rois actuellement connus, seuls trois sont clairement attestés avec une semblable graphie : Pinedjem I^er^ et Psousennès I^er^ (XXI^e^ dynastie) de même que le roi Pamy (litt. « le Chat »), qui s'insère, au milieu de la XXII^e^ dynastie, entre les deux longs règnes de Chechonq III et de Chechonq V [3]. C'est sans doute ce dernier personnage qu'il convient de retenir ici, car son nom est très court, et peut s'écrire sans peine dans les deux cadrats disponibles du cartouche. En quelques endroits où le martelage a été moins rigoureux, on distingue d'ailleurs des signes allongés qui permettent de restituer la graphie suivante : [4]. Si le nom complet de Pamy est bien , cette version sans épithète est également attestée sur d'autres documents [5]. L'emploi exclusif du nom de « fils de Rê » tout au long de l'inscription s'explique par le fait que le nom de couronnement de Pamy, *Wsr-mꜣʿt-Rʿ*, est commun à huit pharaons des XXII^e^/XXIII^e^ dynasties, dont cinq lui sont antérieurs ou contemporains [6]. Le prénom était donc le seul garant de l'identification du personnage.

Pamy est l'un des rois les plus mal connus de la Troisième Période intermédiaire : seuls une dizaine de documents, récemment réunis et commentés par Jean Yoyotte [7], attestent de son règne, que l'on suppose assez bref [8]. On peut ainsi mentionner un certain nombre de témoignages datés :

– en l'an 2 du règne, 5 stèles du Serapeum de Memphis font état de l'inhumation d'un taureau Apis [9]. Ces inscriptions livrent un renseignement précieux : l'animal qu'elles mentionnent, intronisé en l'an 28 de Chechonq III, est mort à l'âge de 26 ans. Cela permet de suggérer un règne de 52 ans pour ce roi, si Pamy – qui était peut être l'un de ses fils [10] – est bien son successeur direct ;

– un an 4 de Pamy pourrait apparaître dans un dossier juridique en provenance de Moalla, au sud de Thèbes : un jugement rendu en l'an 49 d'un roi qui n'est pas nommé, mais ne peut être, vu la durée du règne, que Chechonq III, est confirmé par l'oracle en l'an 4 d'un successeur [11] ;

– une petite stèle d'origine vraisemblablement memphite (Louvre C 275) fait état d'une cérémonie religieuse datée de l'an 6 de Pamy [12]. Il s'agissait jusqu'à présent de la date de règne la plus élevée connue pour ce roi.

3 J. VON BECKERATH, *Chronologie des pharaonischen Ägypten*, *MÄS* 46, 1997, p. 94-95.

4 Selon M.-A. BONHÊME, *Les noms royaux de la Troisième Période intermédiaire*, *BdE* 98, 1987, p. 199, la graphie du nom de ce roi avec le canard *pꜣ* pourrait être un particularisme local de la région memphite ; dans les attestations relevées à Tanis, son cartouche commence par le seul signe *p*.

5 En particulier une stèle du Serapeum de Memphis datant de l'an 5 de son fils, Chechonq V (voir *infra*) ; cf. M.-A. BONHÊME, *op. cit.*, p. 198 et n. 8.

6 Il s'agit d'Osorkon II, Chechonq III, Pedubastis I^er^, Chechonq IV, Osorkon III (cf. K.A. KITCHEN, *The Third Intermediate Period in Egypt* [2] (*TIP*), Warminster, 1986, p. 588).

7 J. YOYOTTE, « Des lions et des chats : contribution à la prosopographie de l'époque libyenne », *RdE* 39, 1988, p. 155-178.

8 K.A. KITCHEN, *TIP*, § 308.

9 M. MALININE, G. POSENER, J. YOYOTTE, *Catalogue des stèles du Serapeum de Memphis* I, Paris, 1968, doc. 22, 23, 24, 25, auxquels s'ajoute un document plus récemment retrouvé, mentionné par M. Ibrahim ALI *et al.*, « Présentation des stèles nouvellement découvertes au Serapeum », *BSFE* 106, 1986, p. 42.

10 Un petit groupe statuaire (CG 9430), retrouvé à Saïs, mentionne un fils royal du nom de Pamy, qui selon J. YOYOTTE, *op. cit.*, *RdE* 39, p. 171-174, aurait été dynaste d'Héracléopolis Magna. Le cartouche du roi mentionné n'est cependant pas suffisamment lisible pour établir sans appel la parenté Chechonq III-Pamy.

11 R.A. PARKER, *A Saite Oracle Papyrus from Thebes*, Providence, 1968, p. 49-52, pl. 17-19.

12 J. YOYOTTE, *op. cit.*, *RdE* 39, p. 160-161, et pl. 2.

BIFAO 98 (1998), p. 31-56 Susanne Bickel, Marc Gabolde, Pierre Tallet
Des annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

D'autres mentions de ce pharaon existent. Une statuette de bronze du British Museum (BM 32747) le représente à genoux, offrant les vases-*nw* [13]. À Tanis, deux blocs de calcaire trouvés en remploi dans le lac sacré portent son cartouche [14]. Il est d'ailleurs vraisemblable que Pamy fut inhumé dans l'un des caveaux de la nécropole royale de cette ville, d'après les maigres vestiges qui ont été recueillis dans la tombe NRT II [15]. Enfin, il est nommé une dernière fois sur une stèle du Serapeum de Memphis datée de l'an 11 de son fils et successeur Chechonq V [16].

L'un des intérêts de ce document annalistique est d'offrir une perspective nouvelle sur le déroulement de ce règne : au centre de la pierre on trouve très clairement la mention des ans 4 et 5 de Pamy. On a visiblement cherché à faire figurer toutes les dates en début de colonne, comme incipit à une formule invariable : « le fils de Rê Pamy a fait comme dotation pour... », qui introduit une énumération de dons en faveur de différentes institutions héliopolitaines. Or, même si la gravure est parfois bien effacée, on retrouve les éléments de cette phrase initiale en deux autres endroits : col. 28, et col. 35, à la fin de la partie préservée du texte. Nous avons donc là l'attestation vraisemblable de deux années supplémentaires de Pamy, de faibles traces de chiffres étayant cette lecture. Ces années doivent être les ans 6 et 7, car la structure même du document exclut la mention d'années intermédiaires dans les zones perdues. En effet, comme nous l'avons signalé plus haut, une très faible portion de texte a disparu au bas de l'inscription qui est délimitée par une ligne horizontale. En outre, le texte s'enchaîne convenablement d'une colonne à l'autre en cinq endroits [17].

Les dotations n'ont pas eu la même ampleur tout au long du règne. D'après les traces que nous avons conservées, la mention de l'an 3 ne peut pas apparaître avant la col. 11, ce qui implique que cette année occupait 8 colonnes du texte. L'an 4, avec seulement 3 colonnes, apparaît donc comme une année creuse, suivie par un an 5 occupant 6 colonnes, et un an 6 qui en occupe 7. Si l'on postule que l'an 1 de Pamy était mentionné à l'extrémité gauche de la pierre, il y aurait eu un texte de 34 colonnes, pour six années de règne complètes entre l'an 1 et l'an 7, soit une moyenne de 5 à 6 colonnes par an. Or sept colonnes peuvent être restituées entre la mention de l'an 7 et le bord du bloc : il y a donc, sur la pierre, exactement la place pour une septième année *complète* de ce roi. Cela est bien confirmé par l'examen du texte de la première ligne : tout à fait en bord de bloc, et après un passage mutilé, on lit en effet les signes *mj Rʿ [ḏt]*, qui devaient clore l'inscription du bandeau. La pierre dans sa longueur mesure d'ailleurs 104 cm, soit exactement 2 coudées, ce qui a de bonnes chances d'avoir été sa dimension initiale.

13 *Ibid*., p. 164-166, pl. 4-5.
14 *Ibid*., p. 162-164, fig. 2-3, pl. 3.
15 *Ibid*., p. 166-168, pl. 6 a, b, c.
16 M. Malinine, G. Posener, J. Yoyotte, *op. cit*., doc. 26. Selon une hypothèse développée par M.-A. Bonhême, « Les Chechanqides : qui, combien ? », *BSFE* 134, 1995, p. 54-55, un autre Chechonq appartenant à la XXII[e] dyn., ayant régné au moins dix ans, pourrait cependant s'intercaler entre Chechonq III et Chechonq V. Si l'on admet cette suggestion, et si l'on suit l'argument chronologique développé par l'auteur jusqu'au bout, il faudrait alors vraisemblablement placer ce personnage entre Pamy et Chechonq V. Il faut noter que la chronologie des taureaux Apis pourrait effectivement ménager à cet endroit un vide d'une dizaine d'années, cf. *infra*, n. 19).
17 Col. 19-20-21 ; col. 23-24-25, col. 27-28.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le monument et son commanditaire

Se pose alors la question du commanditaire de ces annales. Pamy a pu faire graver lui-même la liste des donations qu'il accomplissait annuellement en faveur des cultes héliopolitains. Il faut alors s'interroger sur la véritable extension de ce règne : l'inscription a manifestement été gravée en une seule fois, et non année après année, comme c'est le cas, par exemple, pour les annales contemporaines des prêtres de Karnak [18]. La cohérence entre le texte du bandeau horizontal et celui des colonnes montre l'unité de la rédaction, tout en faisant apparaître clairement sept années de règne complètes de ce roi, jusqu'à la fin de cette section du monument. Rien ne s'oppose *a priori* à ce que Pamy ait eu une durée de vie un peu plus longue que celle que l'on propose habituellement à partir des sources disponibles [19]. Il est cependant peu vraisemblable que l'on doive bouleverser la chronologie établie : la longévité de Chechonq V, pour lequel on connaît 38 ans de règne, rend très probable la disparition rapide de son père [20], dont la présence au pouvoir n'aurait été qu'une charnière entre deux très longs règnes. Si l'on retient l'hypothèse d'un règne court de Pamy – auquel une seule section des annales aurait alors été consacrée – ce document prend un intérêt tout particulier pour l'étude de la chronologie puisque nous aurions conservé tout ce qui concernait ce roi, dont on peut maintenant savoir le nombre exact d'années de règne [21].

Or, si cette inscription concerne l'intégralité du règne de Pamy, il est d'autant plus probable qu'il n'en a pas été le commanditaire. Au-dessus des deux lignes horizontales préservées figurent à nouveau des colonnes, au nom d'un pharaon dont le cartouche est également effacé, mais qui a de bonnes chances, au vu de sa position sur la pierre, d'être le prédécesseur de Pamy, Chechonq III. On peut donc penser à un développement vertical de l'inscription, par exemple sur un montant de porte. Cette interprétation est renforcée par l'orientation inhabituelle du texte, qui se lit de gauche à droite, cette disposition ayant vraisemblablement été dictée par la recherche d'une symétrie. On peut donc imaginer que le véritable commanditaire de cette composition ait été le fils de Pamy, Chechonq V, qui aurait affiché, sur l'autre montant de la porte, ses propres annales. Cette composition présentant l'activité héliopolitaine d'une bonne partie de la XXII^{e} dynastie (au moins entre Chechonq III et Chechonq V, la longueur de ces trois règnes couvrant une période d'à peu près un siècle) aurait tout particulièrement eu sa place dans un endroit bien en vue de la *ḫwt ʿɜt*, qu'elle mentionne si souvent.

18 J.-M. KRUCHTEN, *Les annales des prêtres de Karnak (XXI^{e}-XXIII^{e} dyn.)*, *OLA* 32, Louvain, 1989.

19 Le seul point de calage chronologique possible est la succession des taureaux Apis (eux-mêmes dotés d'un comput en années de règne) telle qu'elle apparaît dans les stèles du Serapeum. Comme on l'a vu plus haut, l'animal intronisé en l'an 28 de Chechonq III avait vécu 26 ans, pour s'éteindre en l'an 2 de Pamy. Le taureau choisi la même année pourrait être celui qui disparaît en l'an 11 de Chechonq V, mais sa durée de vie, qui aurait pu donner une indication sur le règne de Pamy, n'est malheureusement pas indiquée. Si « le Chat » n'a régné que 7 ans, l'Apis aurait alors eu 16 ans à son décès, soit dix ans de moins que son devancier : Pamy aurait donc pu régner un peu plus que les six ans qui lui sont généralement attribués. Le taureau intronisé en l'an 11 de Chechonq V a, comme celui de la fin du règne de Chechonq III, vécu 26 ans (cf. K.A. KITCHEN, *TIP,* § 316).

20 À cela s'ajoute la possibilité que Pamy ait lui-même été le fils de Chechonq III et qu'il n'ait accédé au pouvoir que relativement âgé, après les 52 années de règne de son père.

21 Supposer un règne plus long reviendrait à postuler, pour des raisons de symétrie, qu'une autre section complète était consacrée à Pamy. Il faudrait alors envisager un doublement approximatif de ses années de règne.

BIFAO 98 (1998), p. 31-56 Susanne Bickel, Marc Gabolde, Pierre Tallet
Des annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les dieux et les institutions

Le texte est construit selon un schéma assez régulier et répétitif : après la mention de l'année de règne suit la formule-clé « le fils de Rê Pamy a fait comme dotation pour les *dieux destinataires* l'établissement de leur offrande quotidienne ». On trouve ensuite une énumération de denrées ou matières précieuses, plus ou moins développée selon les années, chaque entrée étant accompagnée d'une indication de quantité et de la mention d'une institution émettrice. En troisième lieu semblent suivre les attributions plus spécifiques destinées à des fêtes. À l'exception de la quatrième année de règne, où le texte est, pour une raison indéterminée, moins long, chaque division annuelle comporte une seconde entrée. Celle-ci commence à nouveau par le nom du roi et la formule-clé, mais elle adresse des dotations à un ou plusieurs autre(s) destinataire(s). Différentes précisions qui ne font pas partie de la structure de base ponctuent l'inscription : l'institution bénéficiaire des dons, le « Grand-Temple [qui domine] Héliopolis », est précisée en l'an 4. En l'an 5, on trouve l'indication : « sur ordre de sa [majesté] douée de vie, stabilité, puissance comme Rê [éternellement] » et, dans la seconde section, l'affirmation d'un « surpassement quantitatif » des dons du roi [22]. La présentation de cette cinquième année se termine par la phrase récapitulative : « [l'établissement] de leur offrande quotidienne, c'est ce qu'a fait pour eux le fils de Rê Pamy [doué] de vie [stabilité, puissance comme Rê] éternellement », formule particulièrement longue et redondante qui pourrait n'être qu'un remplissage de l'espace vers la fin de cette section.

Les bénéficiaires principaux de ces dotations sont les Baou d'Héliopolis. Ils apparaissent en effet cinq fois dans la partie déchiffrable de l'inscription, toujours en tête, comme premier destinataire. L'importance de ces divinités est établie dès l'Ancien Empire par d'autres annales : leurs autels sont en effet pourvus par des dotations d'Ouserkaf et de Neferirkarê consignées sur la pierre de Palerme [23]. Dans les textes funéraires, de nombreux passages soulignent l'importance que revêtent les offrandes provenant des autels des Baou d'Héliopolis pour l'approvisionnement des défunts [24].

Plusieurs essais d'identification ont été proposés pour les Baou d'Héliopolis : Sethe les considérait comme le souvenir d'anciens rois de la ville, thèse à laquelle se ralliait encore Zabkar [25], alors que Kees les tenait pour de très vieux dieux locaux [26]. Ces interprétations paraissent dépassées, et il est plus convaincant, au vu des très nombreuses mentions à travers l'ensemble de la littérature religieuse, de comprendre la désignation Baou d'Héliopolis comme un terme générique englobant tous les dieux qui recevaient un culte dans cette ville [27]. Cette

22 P. Vernus, *Essai sur la conscience de l'Histoire,* Paris, 1995, p. 92.

23 *Urk.* I, 240-241, 246-247, 249 ; H. Schäfer, *Ein Bruchstück altägyptischer Annalen*, *AAWB*, Berlin, 1902, p. 34, 39, 41.

24 *E.g.* CT 174-218.

25 *A Study of the Ba Concept*, *SAOC* 34, 1968, p. 22-28 ; interprétation reprise dans *LÄ* I, 588-590.

26 H. Kees, *Der Götterglaube im alten Ägypten*[2], Berlin, 1956, p. 278-286.

27 Dans ce sens déjà W. Helck, « Heliopolis und die Sonnenheiligtümer », dans *Sundries... T. Säve-Söderbergh*, *Boreas* 13, 1984, p. 68 et E. M. Wolf-Brinkmann, *Versuch einer Deutung des Begriffes 'bꜣ' anhand der Überlieferung der Frühzeit und des Alten Reiches*, Freiburg, 1968, p. 71. La traduction « Âmes d'Héliopolis » semble inappropriée, le terme *bꜣw* devant plutôt être compris dans son acception de « puissance ».

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

interprétation semble renforcée par la ligne 1 des annales de Pamy qui identifie les Baou d'Héliopolis avec les « seigneurs du Grand-Temple qui domine Héliopolis [28] ». À la ligne suivante, ce sont les pères du roi, le dieu Rê et plus généralement tous les dieux de l'Égypte, qui sont appelés Baou d'Héliopolis.

La *ḥwt ʿɜt* (ou Grand-Temple) était la principale institution religieuse de la ville : elle devait y occuper une place prééminente (*m-ḫnt*). Elle comprenait bien sûr aussi les temples d'Atoum et de Rê [29]. Il devait s'agir d'un espace très vaste dans lequel se situaient, dans une disposition architecturale difficile à préciser, des sanctuaires et des autels dédiés à un grand nombre de divinités. On y trouvait également, selon le papyrus Harris, de « grands jardins [30] ». Le Grand-Temple semble avoir rassemblé en un seul lieu de culte tous les dieux et déesses importants de l'Égypte [31]. Les Baou d'Héliopolis représentaient l'ensemble du panthéon égyptien dont le Grand-Temple constituait le sanctuaire commun.

Parmi les autres bénéficiaires des dispositions de Pamy, deux sont clairement identifiables : il s'agit (col. 24) d'« Atoum qui réside dans sa ville » et de la « grande Ennéade dans Ipet ». L'épithète *ḥry-jb njwt=f* se réfère à une hypostase d'Atoum que plusieurs textes localisent expressément à Kher-aha, ville située à quelque distance au sud d'Héliopolis et où ce dieu possédait un temple [32]. « Atoum qui réside dans sa ville », parfois représenté comme un archer qui transperce son ennemi Apophis ou comme un singe tirant à l'arc, est bien connu à la Basse Époque. Notre texte en offre cependant une des premières attestations. La seule autre mention de cette divinité antérieure à la XXV^e^ dynastie, à partir de laquelle les témoignages se multiplient, apparaît sur une statue cube de Karnak qui date, comme le document étudié ici, du milieu de la XXII^e^ dynastie [33].

La « grande Ennéade dans Ipet » est également attestée sur un certain nombre de monuments tardifs et, d'ailleurs, citée parfois en compagnie d'« Atoum qui réside dans sa ville [34] ». Les rares sources disponibles suggèrent qu'Ipet était un temple dédié à la fois à la grande Ennéade et à Osiris-Hémag, qui se trouvait dans la ville de Kher-aha ou aux abords de celle-ci [35]. Notre texte semble, là encore, fournir une des premières mentions de ce sanctuaire, les autres datant au plus tôt de l'époque saïte.

Des passages lacunaires de l'inscription paraissent conserver la trace de deux autres localités de la région d'Héliopolis. Au bas de la colonne 15 nous lisons le toponyme , *Ḥtpt,* précédé d'un quadrat en lacune, des signes *ḥry-jb* et d'une autre lacune. Une offrande était donc probablement instaurée pour le « dieu X qui réside [dans le temple ?] de Hetepet ».

28 Cette même identification apparaît sur une stèle de Thoutmosis I^er^, *Urk*. IV, 85,1-2.

29 Comme l'a déjà montré W. HELCK, « Ramessidische Inschriften aus Karnak », *ZÄS* 82, 1957, p. 111-113.

30 P. GRANDET, *op. cit*, vol. 1, p. 260-261.

31 Outre Atoum, Rê et les membres de l'Ennéade dite héliopolitaine, des dieux comme Ptah, Thot, Amon, Osiris, Anubis, Oupouaout, Sokar, Hathor, Mout, Sekhmet, Nekhbet pour ne citer que les plus importants, possédaient aussi des sanctuaires dans le Grand-Temple ou à proximité.

32 J. YOYOTTE, « Prêtres et sanctuaires du nome Héliopolitain à la basse époque », *BIFAO* 54, p. 84-86 ; E. BRUNNER-TRAUT, « Atum als Bogenschütze », *MDAIK* 14, 1956, p. 20-28 ; K. MYŚLIWIEC, *Studien zum Gott Atum* II, *HÄB* 8, Hildesheim, 1979, p. 115-116 ; M.P. CESARETTI, « Aspetti della religione egiziana : il pantheon di Kher-Aha », *SEAP* 1, 1987, 33-35.

33 Statue de Hor-Akheb, Caire CG 42 231 ; K. JANSEN-WINKELN, *Ägyptische Biographien der 22. und 23. Dynastie*, *ÄAT* 8/1, Wiesbaden, 1985, p. 193.

34 Par exemple statue Berlin 19779 (J. YOYOTTE, *BIFAO* 54, p. 86) ; statue Louvre E. 10366 (*ibid*., p. 91).

35 J. YOYOTTE, *BIFAO* 54, p. 91 ; M. ZECCHI, *A Study of the Egyptian God Osiris Hemag*, Imola, 1996, p. 88-89.

BIFAO 98 (1998), p. 31-56 Susanne Bickel, Marc Gabolde, Pierre Tallet
Des annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cette localité, située probablement au nord d'Héliopolis [36], possédait un sanctuaire du même nom consacré principalement à Hathor, mais aussi à Atoum et à Horus [37].

Le bas de la colonne 14 comporte une autre indication géographique. Après une lacune où devait figurer le nom d'une divinité se trouve le début de l'épithète « seigneur de » suivi d'un signe indistinct et de . Le quadrat suivant est illisible. On pense bien sûr à une mention de la colline Rouge, *ḏw dšrt*, située à proximité d'Héliopolis et où Hathor était vénérée [38]. Une autre solution tentante serait de lire le signe peu clair et celui de la colline ensemble comme et de reconnaître le toponyme de la région héliopolitaine qui figure, peu avant Hetepet, dans la liste géographique d'Edfou [39].

Dans la section qui se situe au-dessus des lignes horizontales figure, à la colonne 10, les signes . En l'état du texte, leur identification est délicate. Si la mention d'une institution déterminée par ces signes n'est pas exclue *a priori*, on peut noter cependant que ce groupe est particulièrement fréquent dans le contexte héliopolitain. Il entre dans deux toponymes, les Maisons antérieures (*prw ḫntyw*) et les Maisons supérieures (*prw ḥryw* [40]). Toutefois, si l'un de ces lieux-dits était mentionné ici, son nom serait curieusement à cheval sur deux colonnes. En revanche, ce groupe de trois signes apparaît à la fin du nom du dieu « Horus qui préside aux domaines » (*Ḥr ḫnty prw*) qui possédait un temple dans la région héliopolitaine, particulièrement en faveur sous les Ramessides [41].

Les dotations de Pamy semblent ainsi pourvoir les dieux de toute la région, voire de tout le nome Héliopolitain. Elles sont adressées d'une part, sous la désignation Baou d'Héliopolis, à l'ensemble des dieux vénérés dans le temple principal de la ville et, d'autre part, à différents sanctuaires des environs. L'état du texte ne permet malheureusement pas d'estimer le montant global des gratifications effectuées par ce pharaon tout au long de son règne, mais il offre cependant un aperçu sur les différentes institutions en jeu et sur la nature des offrandes. Au-delà de la formule *ḥtp-nṯr n rʿ nb*, qui ponctue la liste, des indications plus concrètes transparaissent du texte. Sont ainsi évoquées 15 mesures-*ḥeqat* de blé-*swt* (col. 17), peut-être des « mets cuits » (col. 18), et une livraison de 9 oies dont il est précisé qu'elle avait lieu au début de chaque mois (col. 21). De la boisson-*ḫmt* et de la bière-*ḫnqt* sont mentionnées à deux reprises (col. 26 et 33) [42], de même que du pain-*t* (col. 33) : il s'agit là des productions domestiques les plus communes. Plus notables sont les donations en métal précieux (sans doute de l'argent, *ḥḏ*), qui sont assez régulières : en l'an 3, 36 deben ont été livrés (col. 18), mais il est possible que la quantité ait été plus élevée : il semble en effet que l'on ait encore une mesure de 20 deben dans la col. 13. Cette unité peut cependant avoir également été

36 Selon ce que semble indiquer les Textes des Pyramides (§1210b M, N).

37 J. YOYOTTE, *BIFAO* 54, p. 95, 98 ; J. VANDIER, « Iousâas et (Hathor)-Nébet-Hétépet », *RdE* 16, 1964, 61-65 ; H. GAUTHIER, *DG* IV, 145. À l'époque gréco-romaine, cette localité semble avoir acquis un statut à part, puisqu'elle est mentionnée comme district supplémentaire dans *Edfou* VI, 45,9-11.

38 J. YOYOTTE, « Apophis et la Montagne Rouge », *RdE* 30, 1978, p. 147-150 ; A.P. ZIVIE, « Les carrières et la butte de Yak », *RdE* 30, 1978, 151-162 ; J.-P. CORTEGGIANI, « Une stèle héliopolitaine d'époque saïte », *BdE* 81, 1979, p. 151.

39 *Edfou* VI, 44,16-45,2

40 J. YOYOTTE, *BIFAO* 54, p. 92 et 95.

41 Voir en particulier les commentaires de P. GRANDET, *op. cit*, vol. 1, p. 262, II, p. 126-129, qui fait le point sur ce dossier.

42 Dans l'ordre inverse, ces deux boissons figurent dans les *Onomastica*, cf. A.H. GARDINER, *AEO* II, p. 233*, nos 556-557. Ici et en col. 26 une sorte de pain semble précéder.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

utilisée pour estimer la valeur d'autres produits, de nature variable [43]. En l'an 4, on peut noter une livraison de 17 deben d'argent suivie, après un passage difficilement lisible, de ce qui doit être la somme d'une addition : *jr n ḥḏ dbn 20* (« ce qui fait 20 deben d'argent [44] »). Il est donc logique de penser qu'il y avait immédiatement avant cette formule mention d'un objet d'une valeur de 3 deben d'argent permettant d'arriver à ce compte.

Force est ici de constater qu'il s'agit de livraisons d'un rang très moyen. À titre de comparaison, une dotation de Taharqa en faveur du temple memphite d'Amon, connue par une stèle du musée du Caire, fait état d'une allocation très voisine de 30 deben d'argent pour une année « ce qui équivaut à 38 vaches [45] ». Mais il ne s'agit là que de la dotation d'un unique sanctuaire, et non – comme c'est manifestement le cas pour ces annales de Pamy – d'attributions destinées aux sanctuaires d'une région entière [46]. Au début de la XXII[e] dynastie, les dons consentis en faveur de la même région héliopolitaine par le souverain Osorkon I[er], qui sont enregistrés sur l'un de ses monuments à Bubastis, comptent l'argent et l'or par milliers de deben [47]. De la même façon, un siècle plus tard, la munificence de Taharqa en faveur du sanctuaire nubien de Kawa s'exprime encore à une tout autre échelle, avec la consécration de tout un attirail d'objets cultuels en métal précieux dont le montant s'élève à plusieurs centaines de deben [48]. Les dotations de Pamy peuvent faire pâle figure comparées à celles de ses devanciers et de ses successeurs : sans doute sont-elles à la mesure de la richesse et du véritable rayonnement d'une dynastie contestée, gouvernant un territoire restreint.

Le texte mentionne en outre de façon extrêmement régulière l'origine de chaque dotation, qui est introduite par une formule invariable : produit X *prr m pȝ/tȝ/nȝ* (qui vient du/de la/des) institution(s) X (col. 14, 17, 19, 20, 21, 23, 26, 32). Ces informations sont malheureusement très souvent en lacune, ce qui rend délicate l'identification de la plupart des termes en question. On reconnaît cependant col. 17 la mention de *tȝ ʿt n jnnt*, que l'on pourrait traduire littéralement par « le département (*ʿt*) des choses qui sont apportées ». Si les expressions *ʿt jrp*, *ʿt ḥnqt, ʿt bnjt,* etc., désignent clairement, au Nouvel Empire, des secteurs administratifs qui sont des subdivisions des ateliers-*šnʿ* et qui sont parfois dotés de leurs responsables attitrés [49], nous n'avons cependant trouvé aucun parallèle exact à la formule *ʿt n jnnt*. Un terme très proche, *jnw* (souvent traduit de façon inexacte par « tributs ») se trouve en revanche avec une grande régularité dans les listes de donations du Nouvel Empire : il désigne sans doute, de façon très large, ce qui est versé par le roi au profit des temples, qu'il s'agisse de bétail, de vin, de miel, ou encore de livraisons de métal précieux, de tissus, d'encens [50]. Certains scellements de jarres retrouvés à Tell al-Amarna

43 C'est le cas par exemple en col. 14, où cette mesure est manifestement employée pour estimer la valeur d'une terre.

44 Pour cette formule *jrw n*, voir *e.g.* M. MEGALLY, *Notions de comptabilité*, *BdE* 72, 1977, p. 110-113 ; Chr. EYRE, « An Account Papyrus from Thebes », *JEA* 66, 1980, p. 108-119.

45 D. MEEKS, « Une fondation memphite de Taharqa, stèle du Caire JE 36861 », *Hommages Sauneron* I, Le Caire, 1979, p. 221-259.

46 *Ibid*., p. 225-226.

47 E. NAVILLE, *Bubastis*, Londres, 1891, pl. 51.

48 M.F.L. MACADAM, *The Temples of Kawa* I, Londres, 1949, nos III-VII.

49 Voir en dernier lieu B.J.J. HARING, *Divine Households*, Leyde, 1997, spécialement p. 117 et 194.

50 B.J.J. HARING, *op. cit.*, p. 205-206 ; voir aussi D.A. WARBURTON, *State and Economy in Ancient Egypt*, *OBO* 151, 1997, p. 287-291.

BIFAO 98 (1998), p. 31-56 Susanne Bickel, Marc Gabolde, Pierre Tallet
Des annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

mentionnent d'ailleurs du vin destiné à un « cellier des *jnw* » (*wḏȝ n jnw*), dont ce *ʿt n jnnt* pourrait être la transposition plus tardive [51]. Un peu plus loin, le texte nomme une autre institution qui doit effectuer une livraison mensuelle d'oies. On peut lire ici , qui est une graphie tardive de *tȝ jst* « l'atelier [52] », terme qui convient particulièrement bien au sens général du texte : on connaît en effet, au moins au Nouvel Empire, toute une série d'officines chargées d'élever et de gaver les volatiles [53]. Enfin, on trouve col. 23 la mention des *nȝ šʿȝw n Rʿ*, « Les greniers de Rê », comme pourvoyeurs d'une denrée dont le nom est perdu, mais qui, vu l'institution émettrice, a de bonnes chances d'être une quantité de céréales [54]. Un dernier fournisseur apparaît col. 20, où l'on distingue les mots 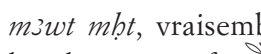 *tȝ mȝwt mḥt*, vraisemblablement pour une autre livraison de céréales, comme en témoignent les déterminatifs seuls visibles à la fin de la col. 19. Il s'agit ici très certainement d'un domaine foncier : ce terme est courant dans le papyrus Wilbour, où il est rendu par « nouvelle terre, terre basse » [55]. Ces terrains, qui comptent manifestement parmi les plus riches, figurent dans un certain nombre d'étiquettes de jarres à vin du Nouvel Empire, qui évoquent des vignobles *m mȝwt* [56]. En l'absence de toute autre précision d'ordre géographique, la « basse-terre du nord » mentionnée ici pourrait désigner un secteur de la région même d'Héliopolis, tout particulièrement destiné à l'approvisionnement des différentes institutions nommées dans ce texte. Il faut également noter que d'autres dotations foncières devaient apparaître ailleurs dans l'inscription, comme en témoigne le mot *ȝḫt* (champ) clairement identifiable en haut de la colonne 14 [57].

L'état du texte ne permet pas toujours de reconnaître avec certitude la nature exacte des revenus destinés aux institutions religieuses. On y trouve cependant un vocabulaire très souvent employé au Nouvel Empire pour désigner les différentes ressources des temples. Le mot *ḫtrj* « revenu fiscal » (col. 18), ici employé pour caractériser une livraison d'argent, désigne vraisemblablement les biens prélevés par le temple sur ses propres domaines [58]. Il est de la même façon probable que la livraison de céréales qui apparaît col. 19-20 est issue d'une terre appartenant en propre à l'institution bénéficiaire (cela pourrait expliquer l'absence de toute indication de quantité du produit dans ce contexte). En revanche, la plupart des autres entrées pourraient faire allusion à des revenus occasionnels fournis par le roi : c'est, comme nous l'avons vu plus haut, la signification première du terme *jnw* / *jntt* que l'on trouve col. 17.

51 *E.g.* J.D.S. PENDLEBURY, *City of Akhenaten* III, Londres, 1951, pl. 81, scellements nos 53-56. Le vin mentionné y est spécifiquement destiné aux offrandes (*jrp mȝw*).

52 *Wb* I, 127, 4, à comparer avec *Wb* I, 127, 7.

53 Voir en particulier pour la région héliopolitaine E. EL-BANNA, « Un nouveau titre : le gardien de volailles du temple de Rê », *GöttMisc* 116, 1990, p. 7-19 ; P. GRANDET, *op. cit*, vol. 1, p. 260 (27,6) – il s'agit alors d'ateliers-*šnʿw*.

54 Pour ce mot, sous cette orthographe particulière, voir A.H. GARDINER, *AEO* II, p. 212*.

55 A.H. GARDINER, *P. Wilbour* II, Londres, 1949, p. 27-28 ; voir aussi les différentes graphies de ce terme, *Wb* II, 27, 8, et l'étude récente de C.J. EYRE, « The Water Regime for Orchards and Plantations in Pharaonic Egypt », *JEA* 80, p. 75-77.

56 W.C. HAYES, « Inscriptions from the Palace of Amenhotep III », *JNES* 51, 1951, fig 7, no 69. Voir aussi M. HAMZA, « Excavations at Qantir », *ASAE* 30, 1930, p. 31-68, nos D-E, p. 43-44 ; W. SPIEGELBERG, *Hieratic Ostraca and Papyri found by J.E. Quibell in the Ramesseum*, Londres, 1898, no 178, pl. XXII.

57 Le P. Harris I montre bien, quant à lui, l'importance des cultures dans la région d'Héliopolis, où le roi Ramsès III avait fait installer des vignes et des oliveraies (cf. P. GRANDET, *op. cit*, vol. 1, p. 260-261).

58 P. GRANDET, *op. cit*, vol. 2, p. 63-66 ; B.J.J. HARING, *op. cit.,* p. 181-182.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Annales et légitimation du pouvoir

Les textes à vocation annalistique ne sont pas rares à la Troisième Période intermédiaire et à la Basse-Époque, où l'on assiste à un véritable renouvellement du genre : à Karnak, on a ainsi retrouvé toute une série de fragments inscrits relatant l'investiture des grands prêtres thébains de la XXI^e^ à la XXIII^e^ dynastie [59]. Une composition contemporaine, connue sous le nom de « Chronique du prince Osorkon », dépeint dans l'ordre chronologique l'action de ce personnage comme premier prophète d'Amon à Thèbes, donnant ainsi un aperçu, dans cette ville, des luttes pour le pouvoir entre différentes factions. Le récit s'interrompt ponctuellement pour dresser la liste des bienfaits accomplis au bénéfice d'Amon [60]. Conséquence possible d'une certaine instabilité du pouvoir, les stèles de donations qui se multiplient à la même époque traduisent un besoin profond d'enregistrer tout acte accompli en faveur des dieux [61]. Les annales de Pamy, qui sont peut-être le fruit de la compilation et du remaniement de plusieurs décrets successifs, sont sans doute très représentatives de leur époque, car elles insèrent dans le cadre de rubriques annuelles un inventaire de donations accomplies en faveur d'une région définie. Cette inscription est l'un des premiers témoins d'un genre qui connaît un succès grandissant de la XXV^e^ dynastie [62] aux derniers souverains indigènes [63]. Mais c'est dans un passé lointain qu'il faut vraisemblablement rechercher ses modèles. D'un point de vue formel, les annales de l'Ancien Empire adoptent en effet une disposition très semblable à celle de ce texte : un bandeau horizontal, qui livre essentiellement la titulature du souverain, y délimite de la même façon une section plus descriptive du document, en colonnes [64]. Cette similitude n'est sans doute pas fortuite, le besoin d'une légitimation ayant conduit les souverains de cette époque à d'autres « archaïsmes ». Le choix des titulatures royales est tout aussi significatif : si pour des raisons de prestige, la plupart des rois de la XXII^e^ dynastie avaient repris les noms de glorieux prédécesseurs du Nouvel Empire, Chechonq V franchit un pas de plus dans cette recherche du passé en optant pour une titulature ressemblant à celle des pharaons de l'Ancien Empire [65].

L'existence même de ces annales héliopolitaines à une période charnière de la Troisième Période intermédiaire ouvre certaines perspectives : la fin de la XXII^e^ dynastie reste associée, dans l'histoire égyptienne, à l'image d'un déclin continu, les ayants droit du pouvoir tanite

59 J.-M. KRUCHTEN, *Les annales des prêtres de Karnak (XXI^e^-XXIII^e^ dyn.)*, Louvain, 1989 ; la même tendance peut s'observer dans les inscriptions de la tribune de Karnak, qui enregistrent les crues annuelles (cf. J. VON BECKERATH, « The Nile Level Records at Karnak and their Importance for the History of the Libyan Period », *JARCE* V, 1966, p. 43-55).

60 R. CAMINOS, *The Chronicle of Prince Osorkon*, Rome, 1958.

61 D. MEEKS, « Les donations aux temples dans l'Égypte du I^er^ millénaire av. J.-C. », in *State and Temple Economy in the Ancient Near East* II, *OLA* 6, 1979, p. 605-687 ; H. JACQUET, « Texts of the XXI^st^ to the XXIV^th^ Dynasty », *Textes et langages de l'Égypte pharaonique* II, *BdE* 64, 1972, p. 113-114 ; A.R. SCHULMAN, « A Problem of Pedubasts », *JARCE* V, 1966, p. 33-41, note que les stèles de donations sont un trait particulier des dynasties libyennes, auxquelles on peut rattacher l'immense majorité de la documentation de ce genre.

62 Voir en particulier les stèles de Taharqa (M.F.L. MACADAM, *The Temples of Kawa* I, Londres, 1949, n^os^ III-VII).

63 Par exemple la stèle de Nectanebo : cf. G. ROEDER, « Zwei hieroglyphische Inschriften aus Hermopolis », *ASAE* 52, 1954, p. 315-442.

64 Voir par exemple la Pierre de Palerme (H. SCHÄFER, *Ein Bruchstück altägyptischer Annalen*, *AAWB*, Berlin, 1902) ou la Pierre de Saqqara-sud (M. BAUD, V. DOBREV, « De nouvelles annales de l'Ancien Empire égyptien », *BIFAO* 95, p. 23-92).

65 K.A. KITCHEN, *TIP* § 309, p. 349-350 ; sur l'archaïsme des titulatures royales sous la XXII^e^ dyn., cf. J. YOYOTTE, « Pharaon Iny. Un roi mystérieux du VIII^e^ siècle av. J.-C. », *CRIPEL* 11, 1989, p. 125-130.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

s'étant progressivement fait supplanter par une branche rivale (la XXIII^e dynastie) dans leur rôle traditionnel de tuteurs de la Haute-Égypte. Les sources thébaines montrent bien les différentes étapes de ce lent processus, qui s'amorce vraisemblablement en l'an 8 du long règne de Chechonq III. L'opposition des deux lignées royales eut pour corollaire une lutte pour le pouvoir entre les grands prêtres Harsiesis et Osorkon dans la capitale du Sud. Ce dernier personnage, qui resta manifestement loyal à la XXII^e dynastie tout au long de son existence, mentionne encore, dans sa « Chronique » un an 29 du roi de Tanis. Vingt ans plus tard, des documents juridiques retrouvés à Moalla sont encore datés de l'an 49 de Chechonq III, et, vraisemblablement, de l'an 4 de Pamy. Chechonq V est peut-être le premier, dans ces conditions, à n'avoir plus joué aucun rôle à Thèbes. Or cette tutelle, même de pure forme, sur la prestigieuse ville du Sud avait une importance considérable dans la légitimation du pouvoir royal, traditionnellement bâti sur la complémentarité de deux capitales, l'une ayant surtout des fonctions administratives, et l'autre une vocation religieuse. On pourrait voir là la raison d'être de ces « annales » héliopolitaines [66]. La très ancienne ville d'Atoum était toute indiquée pour jouer, face à la résidence royale de Tanis, le rôle auparavant dévolu à Thèbes, en faveur d'une lignée désormais confinée à l'est du Delta [67].

Le martelage des noms royaux de notre document pourrait s'expliquer, quelques décennies plus tard, par les mêmes luttes dynastiques [68]. Si l'on recherche le commanditaire de cette opération, au moins deux candidats viennent à l'esprit : avant même la fin du règne de Chechonq V, le fondateur de la XXIV^e dynastie, Tefnakht, s'était emparé de la région de Memphis [69]. Une stèle martelée de cette époque montre bien que ce personnage ne répugnait pas à persécuter la mémoire de ses adversaires [70], et il est possible qu'il ait cherché à rendre anonyme une inscription consacrant la légitimité de rois de la XXII^e dynastie dont les descendants étaient toujours ses rivaux (Chechonq V, puis son successeur, Osorkon IV). Quelques années plus tard, Piankhy, le premier roi de la XXV^e dynastie, faisait à son tour son entrée à Héliopolis. Le texte de sa « stèle triomphale » montre bien quelle importance cet acte revêtait à ses yeux, au sein d'un processus de légitimation d'ordre religieux [71]. Dans le cadre de la « renaissance » que ce souverain comptait incarner, l'élimination des noms de rois associés à une période d' « anarchie » pourrait aussi se concevoir. Il faut cependant noter que, sur la stèle de Piankhy, Osorkon IV, le dernier roi de la XXII^e dynastie, fait sa soumission au souverain kouchite, précisément à Héliopolis. Le fait que l'on ait mis en scène une sorte de « passation des pouvoirs » prouve peut-être, de façon implicite, la reconnaissance de la lignée du vaincu par le vainqueur [72].

66 De façon significative, M.-A. BONHÊME, *BSFE* 134, 1995, p. 54 fait remarquer que l'épithète royale « souverain d'Héliopolis » n'apparaît dans les titulatures de la XXII^e dyn. qu'à partir de Chechonq III.

67 Sur le rôle primordial d'Héliopolis dans la légitimation du pouvoir royal, voir notamment N. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi(ankh)y au musée du Caire*, Le Caire, 1981, p. 267-268.

68 D'autres cas de martelages de souverains de la TPI ont déjà été relevés par J. YOYOTTE, *op. cit.*, *CRIPEL* 11, n. 52. Ces annales de Pamy en sont un exemple supplémentaire, au sein d'une documentation en fin de compte peu abondante.

69 K.A. KITCHEN, *TIP*, § 316.

70 K.A. KITCHEN, *TIP*, § 316 ; A. BAKIR, « A Donation Stela of the Twenty-Second Dynasty », *ASAE* 43, 1943, p. 75-81 ; J. YOYOTTE, « Les principautés du Delta au temps de l'anarchie libyenne », *Mélanges Maspero* I/4, *MIFAO* 66/4, 1961, p. 153, n. 2.

71 N. GRIMAL, *op. cit,* p. 130-139, 229, 267-268.

72 *Ibid*., p. 134, n. 422. p. 139.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Héliopolis à la Troisième Période intermédiaire

Ces annales de la XXII^e^ dynastie comblent une lacune : Héliopolis est en effet bien connue jusqu'à la fin du Nouvel Empire, les rois de la XX^e^ dynastie ayant encore accordé une importance particulière à cette ville, en y faisant bâtir de nombreux monuments. Cet intérêt est manifeste aussi bien, sous Ramsès III, dans la section du P. Harris qui est consacrée à cette cité [73], que dans une inscription de son successeur, Ramsès IV, à Karnak [74]. De nombreux vestiges de cette époque ont d'ailleurs été retrouvés dans le secteur de l'obélisque de Sésostris I^er^, lors de récentes fouilles égyptiennes [75]. On a pu penser, en revanche, que cette ville entrait, après les Ramessides, dans une longue période d'éclipse, qui prendrait seulement fin avec l'arrivée de Piankhy, au début de la XXV^e^ dynastie [76], puis lors d'un réaménagement plus complet du site sous la XXVI^e^ dynastie saïte [77]. Ce schéma doit être fortement nuancé : les donations d'Osorkon I^er^ en faveur d'Hélioplis, connues par l'un de ses monuments à Bubastis, montrent bien, quoique indirectement, l'intérêt que suscitait encore cette ville. La « pierre de Bab al-Nasr » témoigne clairement de l'importance accordée aux cultes de l'ensemble de la région. Elle pourrait être aussi le premier témoignage concret d'une activité de construction héliopolitaine entreprise par les souverains de la fin de la XXII^e^ dynastie [78]. Peut-être est-ce à cette époque mal connue qu'il faut rechercher les origines d'une politique de réaménagement de la topographie cultuelle du nome : notre document est en effet l'un des premiers, avec quelques inscriptions contemporaines, à mentionner Ipet et le culte d'« Atoum qui est dans sa ville ». Il est possible que ces attestations reflètent la fondation de nouveaux sanctuaires dans les environs de la ville d'Héliopolis.

Il apparaît en tout cas clairement que la XXII^e^ dynastie finissante a entretenu des relations privilégiées avec cette région, d'où elle devait tirer une part de sa légitimité. Cette suzeraineté est d'ailleurs encore reconnue par la « stèle triomphale » de Piankhy : le conquérant nubien recevant le pouvoir des mains d'Osorkon IV, dernier pharaon de cette lignée. Au-delà de l'énumération des dotations, somme toute modestes et irrégulières, du roi Pamy, ce document d'annales avait sans doute pour premier objectif de montrer la continuité de la tutelle exercée par cette dynastie sur une ville emblématique de l'Égypte. Il n'est d'ailleurs pas exclu que certaines traces de sa souveraineté soient restées plus durablement dans la mémoire populaire. La chronique démotique de Pedoubastis, bien plus tardive, fait en effet intervenir à plusieurs reprises un dynaste d'Héliopolis du nom de Pamy [79]. Le nom a pu être simplement retenu ici en raison de sa connotation héliopolitaine, mais on pourrait aussi y voir un dernier avatar de cet éphémère roi Pamy, dont ces annales sont à ce jour le témoin le plus éloquent.

73 P. GRANDET, *op. cit.*, vol. 1, p. 257-281.

74 W. HELCK, « Ramessidische Inschriften aus Karnak », *ZÄS* 82, 1957, p. 105-116.

75 Abd el-Aziz SALEH, *Excavations at Heliopolis* I, Le Caire, 1981, p. 43-57 ; II, p. 45-61, 63, 70-71, 73-74, *passim* ; voir aussi Atef TAWFIQ, Hani AL-AZAM, D. RAUE, « Two Excavations at Arab el-Hisn », *BSEG* 19, 1995, p. 41-47.

76 N. GRIMAL, *loc. cit*.

77 S. BICKEL, P. TALLET, « La nécropole saïte d'Héliopolis, étude préliminaire », *BIFAO* 97, 1997, p. 67-90.

78 En dehors de ces annales, les témoignages de la présence des derniers rois de la XXII^e^ dynastie à Héliopolis sont rares. On relève essentiellement une stèle de donation au nom d'un fils de Chechonq III (peut-être le frère aîné de Pamy) : G. DARESSY, « Le fils aîné de Chechonq III », *ASAE* 16, 1916, p. 61-62.

79 E. BRESCIANI, *Der Kampf um den Panzer des Inaros (Papyrus Krall), MPON* VIII, 1964 et maintenant F. HOFFMANN, *Der Kampf um den Panzer des Inaros*, *MPER* ns XXVI, Vienne, 1996 ; voir aussi les notes de K.A. KITCHEN, *TIP*^2^, Excursus G, p. 455-461.

BIFAO 98 (1998), p. 31-56 Susanne Bickel, Marc Gabolde, Pierre Tallet
Des annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

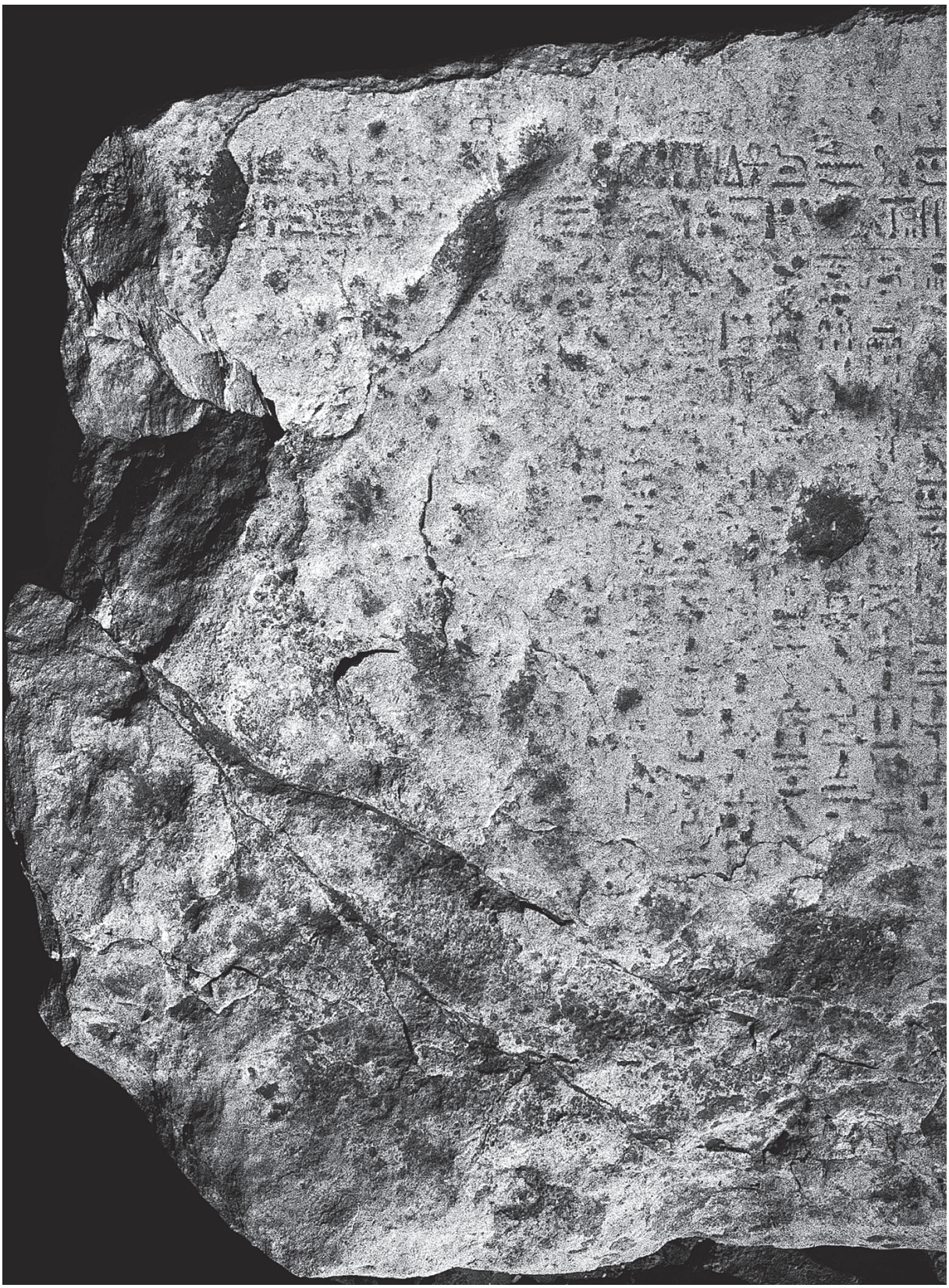

Fig. 6. La partie gauche de l'inscription, colonnes 1-19.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

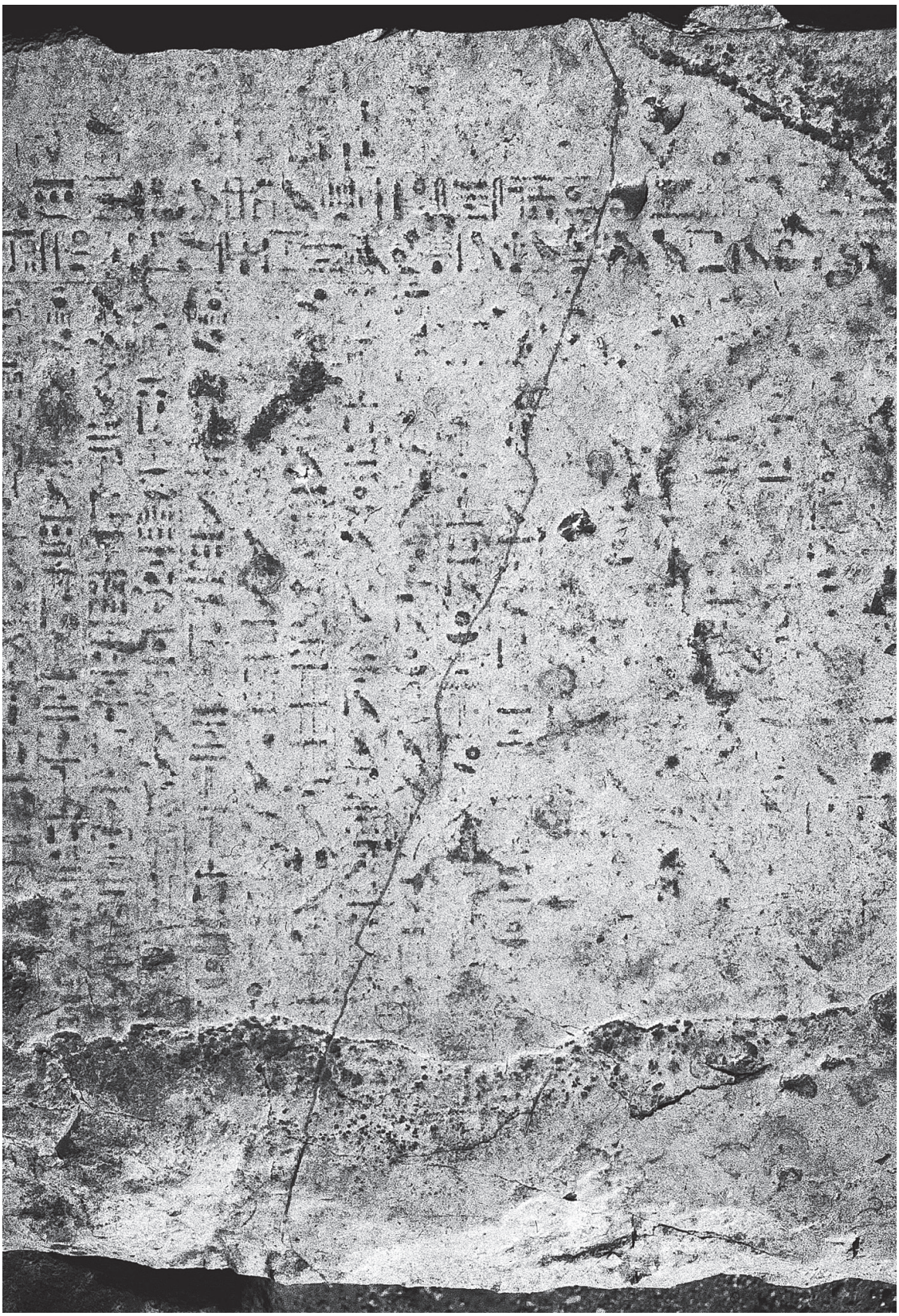

Fig. 7. La partie droite de l'inscription, colonnes 18-28.

BIFAO 98 (1998), p. 31-56 Susanne Bickel, Marc Gabolde, Pierre Tallet
Des annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

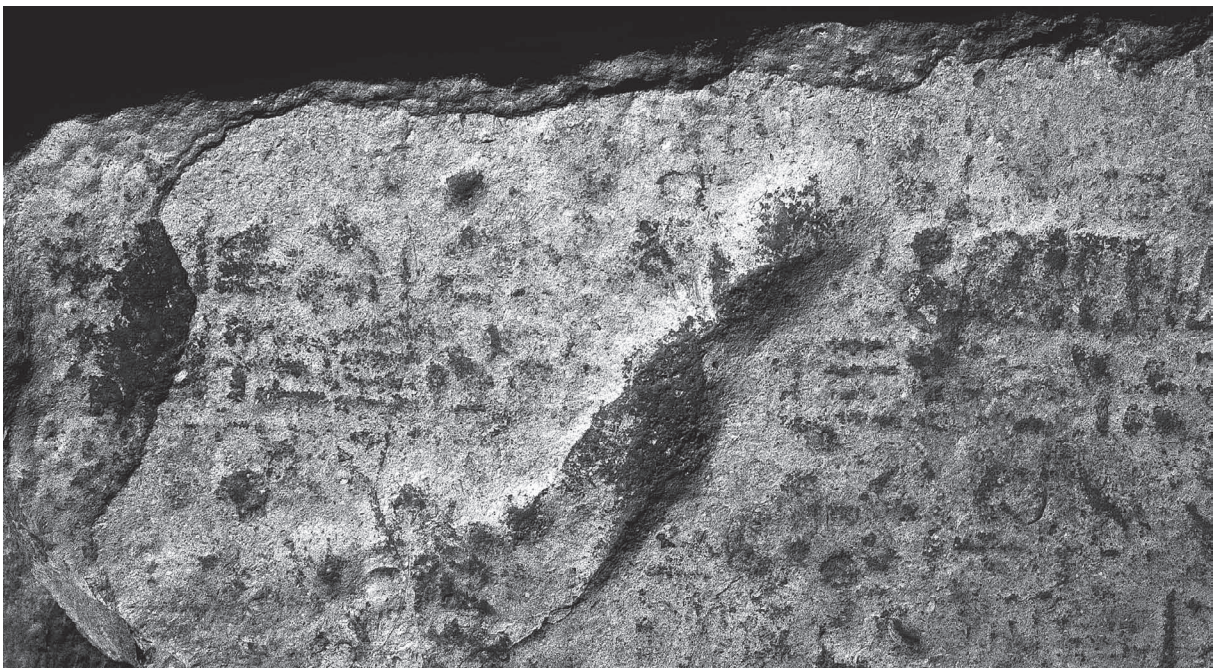

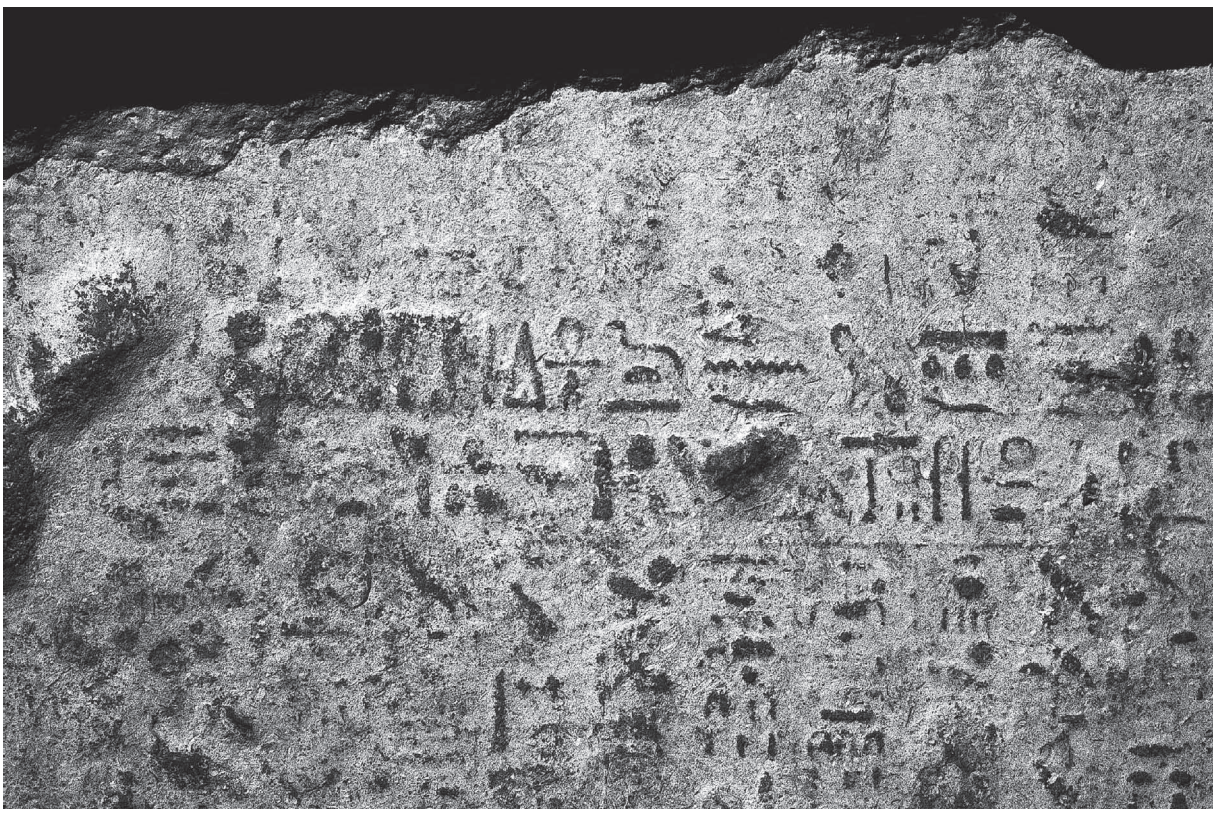

Fig. 8a-b. Détails du bandeau, partie gauche.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 9a-b. Détails du bandeau, partie droite.

BIFAO 98 (1998), p. 31-56 Susanne Bickel, Marc Gabolde, Pierre Tallet
Des annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

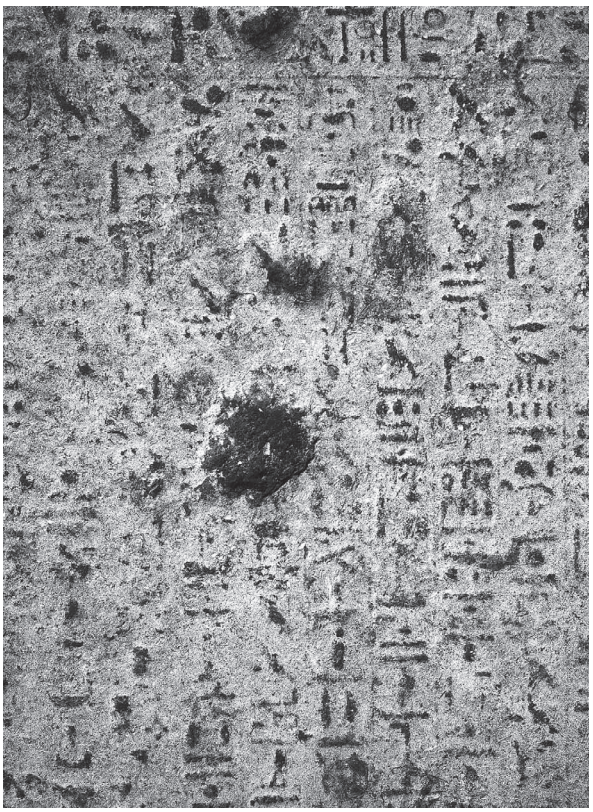

Fig. 10. Haut des colonnes 14-21.

Fig. 12. Haut des colonnes 19-27.

Fig. 11. Bas des colonnes 14-22.

Fig. 13. Bas des colonnes 21-29.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 14. Haut des colonnes 25-32.

Fig. 15. Haut des colonnes 31-36.

Fig. 16. Vue du bloc sur la plate-forme de Bab al-Nasr.

BIFAO 98 (1998), p. 31-56 Susanne Bickel, Marc Gabolde, Pierre Tallet
Des annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net